

J'ai fait à peu près 5 lieues à pied pour aller voir un malade. C'était à travers le bois, et avant qu'il gelât assez pour porter un homme ; vous supposez facilement ce que je dois avoir souffert pour traverser de grands marais où il fallait se prendre des deux bras à un corps d'arbre pour se retirer. Pour surcroît de malheur, mon guide me fit faire environ 4 lieues pour rien : il avait manqué la route. Nous mîmes une journée entière à nous rendre au terme de notre voyage. Il n'est pas étonnant que j'aie ressenti quelques indispositions depuis ce temps-là."

—On écrit de St. Eustache que des ministres *suisses* ayant fait une apparition dans cette paroisse pour y répandre le venin de leurs erreurs, on eut pour eux tant d'éloignement et d'horreur, et on leur fit si pauvre réception qu'il est à espérer que cette paroisse ne sera pas de sitôt favorisée de leur visite.

Deux ministres protestans des Etats-Unis ont pareillement essayé, il y a quelque temps, de s'introduire dans la paroisse de St. George. Comme tous les autres sectaires, ils n'ont rien de fixe dans leur doctrine : ils se disent *descendants du Christ*, s'annoncent comme prêchant un NOUVEL EVANGILE : " l'ancien a été tout corrompu et falsifié, disent-ils, et ne peut plus que produire la division parmi les hommes ; il en faut donner un autre pour remettre les choses dans leur nature et établir une union générale et indestructible parmi tous les hommes." Au fond de leur doctrine cependant on a cru remarquer que l'argent avait sa place, car l'un d'eux, après quinze jours de prédications dans le désert, se récria avec violence, contre le manque de générosité des canadiens qui ne le payaient pas abondamment. " En partant des Etats-Unis, leur disait-il, je m'attendais à trouver en vous un peuple généreux qui payait amplement les ministres qui le prêchent." Et le lendemain il était disparu pour ne plus revenir.



ELECTION DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES.—Des informations que nous avons reçues de presque toutes les directions, nous montrent ces élections comme généralement favorables et conduites dans un bon esprit.



BIBLIOGRAPHIE.—Nous accusons la réception du Pamphlet publié par G. Chagnon Ecr. sous le titre de " Précis de diverses Ordonnances du Conseil Spécial et d'actes de la Législature pour la ci-devant province du Bas-Canada." A l'annonce que nous en reproduisons dans une autre page de ce feuillet, nous devons ajouter que ce travail nous a plu beaucoup, et qu'il nous paraît devoir être d'une utilité générale.